



Charte commune du travail personnel au collège Romain Rolland,

Objectifs du travail personnel

Soutenir et stimuler l'appropriation personnelle des connaissances et des méthodes par les élèves

L'apprentissage progressif de l'autonomie dans le travail personnel

Assurer un lien avec les familles qui peuvent suivre ce qui est fait en classe

Principes

En classe

L'élève apprend à faire son travail personnel sur les temps de classe

Le travail à la maison est amorcé en classe

Cela ne doit pas avoir de conséquence pour l'élève de ne pas avoir « réussi » son travail à la maison

Le travail demandé est écrit clairement dans l'agenda et sur le cahier de textes de l'ENT (Pronote)

Au sein des équipes pédagogiques

Se mettre d'accord en équipe sur les types de tâches donnés à faire

Le travail scolaire après la classe fera régulièrement l'objet d'une réflexion des équipes pédagogiques

A la maison

Favoriser le calme nécessaire au travail personnel (pas de télévision, de portable, de console, de tablette pendant le temps des devoirs)

S'intéresser à ce qui a été fait ou donné en classe